

DELIBERATION**Séance du 23 Mars 2015****OBJET : COMMUNE DE JAUSIERS - LOCAL RESTAURATION RAPIDE - CONVENTION D'OCCUPATION - APPEL A CANDIDATURES**

L'an Deux Mil quinze et le vingt trois mars à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien GILLY, Maire

PRESENTS : COLLOMB Stéphane, STUPNICKI Josiane, REBATTU Paul, BURLET Francine, CAMARA Charles, FORTOUL Jacques, FORTOUL Michel, FREDENUCCI Sandrine, PELLOUX Jacques

ABSENTS : BISIAUX Bernard, BOURGEOIS Valérie (procuration à STUPNICKI Josiane), DE LIMA Stéphanie, DUMONT Christian (procuration à GILLY Lucien), RICAUD Bénédicte,.

La Commune de Jausiers est propriétaire d'un bâtiment appartenant à son domaine public sur la place publique d'Arnaudville qu'elle souhaite mettre à la disposition d'un occupant dont l'activité exercée, à savoir "vente à emporter de petite restauration rapide et de boissons des 1er et 2èmes groupes".

Le Maire propose de lancer une procédure d'appel à candidatures et d'établir une convention d'occupation temporaire du domaine public entre l'occupant et la commune d'une durée de 6 (six) ans.

Après l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal

- DECIDE d'effectuer une publicité en vue de recueillir les candidatures. Un cahier des charges sera établi et remis au candidat. Les propositions seront analysées selon les critères suivants :

- | | |
|------------------------------|-----|
| * Compétence professionnelle | 40% |
| * Projet de fonctionnement | 60% |

- DECIDE qu'une convention d'occupation temporaire du Domaine Public sera établie pour 6 ans (six ans)

- CHARGE Monsieur le Maire de mettre en oeuvre l'ensemble de ses décisions et de signer la convention.

- APPLIQUE le prix de location annuel proposé par les services des Domaines, soit 2 700. 00 €

Cette délibération annule et remplace la délibération prise le 29/10/2014 sous le N° 2014 - 77

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
L. GILLY



Commune de Jausiers
Mairie de Jausiers
Date: 23/03/2015
23/03/2015
CLASSE EXACT

Délibération du Conseil Municipal
Séance du 23 Mars 2015

OBJET : MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2 DU PLU

L'an deux mille quinze et le vingt trois mars à dix huit heures, le conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel sous la présidence de Monsieur GILLY Lucien, Maire

PRESENTS : COLLOMB Stéphane, STUPNICKI Josiane, REBATTU Paul, BURLET Francine, CAMARA Charles, FREDENUCCI Sandrine, FORTOUL Jacques, FORTOUL Michel, PELLOUX Jacques.

ABSENTS : BISIAUX Bernard, BOURGEOIS Valérie (procuration à STUPNIKI Josiane), DE LIMA Stéphanie, DUMONT Christian (procuration à GILLY Lucien) RICAUD Bénédicte

SECRETAIRE DE SEANCE : COLLOMB Stéphane

Le Maire expose à l'assemblée que des erreurs administrative ne permettent pas la poursuite de mise à disposition au public du registre concernant la modification simplifiée N°5 du PLU décidée par la délibération du 22 janvier 2015.

Il y a donc lieu d'annuler la délibération précitée afin de pouvoir lancer une nouvelle procédure.

Monsieur le Maire explique que la Commune de Jausiers souhaite améliorer son Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 8 Décembre 2008.

Le règlement de la zone agricole ne permet pas la construction de l'habitation de l'exploitant pour les activités d'élevage nécessitant une proximité immédiate de l'éleveur. Cela pose certaines difficultés pour le maintien et la pérennité des exploitations agricoles en zone de montagne.

Cette modification concerne le règlement et se fait sans accroître la constructibilité de plus de 20% sur l'ensemble de la zone, compte tenu des surfaces déjà construites et de la limitation des habitations en zone agricole qui doivent être indispensables.

Monsieur le Maire expose qu'il convient dès lors de procéder à une modification simplifiée du document d'urbanisme et propose au conseil municipal de préciser les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°2 du PLU.

Il rappelle qu'un bilan de cette mise à disposition sera présenté au conseil municipal, qui en délibérera et adoptera le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public, par délibération motivée.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré,

le Conseil Municipal décide :

D'ANNULER la délibération du 22 janvier 2015 ayant pour objet « Modification simplifiée N°5 du Plu »

D'APPROUVER l'exposé du Maire et d'engager une procédure de modification simplifiée n°2 du PLU, conformément aux dispositions des articles L 123-13-1, L 123-13-3 du Code de l'Urbanisme

DE RETENIR les modalités suivantes de mise à disposition du public du projet de modification :

- Le dossier comprendra un rapport de présentation exposant les motifs et expliquant les choix retenus, les orientations d'aménagement, le règlement et ses documents graphiques ainsi que les annexes modifiés. Il pourra également comprendre les avis émis par les personnes publiques associées si de tels avis écrits sont reçus en mairie.

- L'information sur la mise à disposition du public fera l'objet d'un affichage en mairie, d'une information sur le site Internet de la Commune et d'une publication dans un journal diffusé dans le département, au moins huit jours avant le début de la mise à disposition. Cette mise à disposition devrait intervenir dans les prochaines semaines.

Le public sera informé :

- qu'il peut consulter le dossier en mairie,
- de la date de début et de fin de la mise à disposition (au moins un mois)
- et des moyens de faire connaître ses observations (sur un registre spécial mis à disposition en Mairie ou par courrier postal ou électronique adressé à la mairie).

DE DONNER pouvoir au Maire pour procéder à tous actes nécessaires à cette procédure,

Ainsi, fait et délibéré à Jausiers, les jour, mois et an que dessus.

Mairie de Jausiers
15/04/15
15/04/15
Maire

Le Maire,



DELIBERATION

Séance du 23 Mars 2015

OBJET : APPROBATION DE L'AVENANT A LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE INTERCOMMUNAL DE MEDECINE PROFESSIONNELLE

L'an Deux Mil quinze et le vingt trois mars à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien GILLY, Maire

PRESENTS : COLLOMB Stéphane, STUPNICKI Josiane, REBATTU Paul, BURLET Francine, CAMARA Charles, FORTOUL Jacques, FORTOUL Michel, FREDENUCCI Sandrine, PELLOUX Jacques

ABSENTS : BISIAUX Bernard, BOURGEOIS Valérie (procuration à STUPNICKI Josiane), DE LIMA Stéphanie, DUMONT Christian (procuration à GILLY Lucien), RICAUD Bénédicte,.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune de Jausiers est adhérente au Service Intercommunal de Médecine Professionnelle (SIMPRO) géré par le Centre de gestion.

Le centre de gestion a fait part des difficultés qu'il rencontre dans l'organisation, le fonctionnement et l'équilibre financier de ce service et son conseil d'administration, vient de prendre plusieurs décisions importantes qui vont rapidement modifier la gestion de ce service.

Ces décisions s'articulent autour de 3 objectifs :

- mieux répondre aux besoins des collectivités
- assurer un tiers temps et une action médicale en milieu de travail effectifs
- assurer l'équilibre financier du service

Concrètement cela se traduit par :

* une nouvelle organisation au 2ème trimestre 2015, centrée sur un personnel médical composé désormais de un médecin et d'une infirmière au lieu de 2 médecins

* une meilleure concertation avec les collectivités, les élus et les directions des ressources humaines, fera l'objet d'une clause particulière dans le contrat de travail du personnel médical et dans le règlement intérieur du service.

* un nouveau mode de financement à compter du 1er janvier 2015 basé sur une cotisation à l'agent et non plus à la visite et sur la facturation à un tarif horaire des visites de postes et de l'action médicale en milieu de travail.

La mise en oeuvre de cette nouvelle organisation nécessite de signer un avenant à la convention initiale d'adhésion au SIMPRO.

Le Conseil Municipal

Où l'exposé de Monsieur le Maire

- Approuve l'avenant à la convention d'adhésion au Service Intercommunal de Médecine Professionnelle tel qu'il apparaît ci-joint applicable au 1er janvier 2015.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
L. GILLY

DELIBERATION**Séance du 23 Mars 2015****OBJET : COMMUNE DE JAUSIERS - PROGRAMME D'ENSEMBLE D'AMENAGEMENT
ET D'EQUIPEMENT URBAIN COHERENT : DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU**

L'an Deux Mil quinze et le vingt trois mars à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien GILLY, Maire

PRESENTS : COLLOMB Stéphane, STUPNICKI Josiane, REBATTU Paul, BURLET Francine, CAMARA Charles, FORTOUL Jacques, FORTOUL Michel, FREDENUCCI Sandrine, PELLOUX Jacques

ABSENTS : BISIAUX Bernard, BOURGEOIS Valérie (procuration à STUPNICKI Josiane), DE LIMA Stéphanie, DUMONT Christian (procuration à GILLY Lucien), RICAUD Bénédicte,.

Monsieur le Maire expose le projet d'aménagement d'ensemble du village destiné à améliorer le cadre de vie des habitants.

Il s'agit de relier de manière continue par un chemin piétonnier, accessible aux personnes à mobilité réduite et aux cyclistes :

* l'Est où se trouve la place principale (Arnaudville) avec accès direct à la future zone d'habitations seniors

* l'Ouest où se trouvent hôtels, restaurants, accès à la maison des produits de pays, l'hôpital, la maison des jeunes, la crèche halte - garderie en passant par le coeur de la commune,

* et le long de ce parcours créer et aménager des équipements de propriété communale : espaces verts, jeu de boules, bancs de repos, trottoirs, stationnements publics et gratuits, abris piétons, enfouissement réseaux secs et création réseaux d'eaux pluviales, d'eau potable, d'assainissement.

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide financière auprès de l'Agence de l'eau, le montant total des travaux s'élevant à 1 093 500 € H.T.

Le conseil Municipal
Après en avoir délibéré

- DECIDE de solliciter une aide financière auprès de l'Agence de l'eau
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents concernant ces demandes.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
L. GILLY

DELIBERATION**Séance du 23 Mars 2015****OBJET : COMMUNE DE JAUSIERS - PROGRAMME D'ENSEMBLE D'AMENAGEMENT
ET D'EQUIPEMENT URBAIN COHERENT : DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DU DEPARTEMENT**

L'an Deux Mil quinze et le vingt trois mars à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien GILLY, Maire

PRESENTS : COLLOMB Stéphane, STUPNICKI Josiane, REBATTU Paul, BURLET Francine, CAMARA Charles, FORTOUL Jacques, FORTOUL Michel, FREDENUCCI Sandrine, PELLOUX Jacques

ABSENTS : BISIAUX Bernard, BOURGEOIS Valérie (procuration à STUPNICKI Josiane), DE LIMA Stéphanie, DUMONT Christian (procuration à GILLY Lucien), RICAUD Bénédicte,.

Monsieur le Maire expose le projet d'aménagement d'ensemble du village destiné à améliorer le cadre de vie des habitants.

Il s'agit de relier de manière continue par un chemin piétonnier, accessible aux personnes à mobilité réduite et aux cyclistes :

* l'Est où se trouve la place principale (Arnaudville) avec accès direct à la future zone d'habitations seniors

* l'Ouest où se trouvent hôtels, restaurants, accès à la maison des produits de pays, l'hôpital, la maison des jeunes, la crèche halte - garderie en passant par le coeur de la commune,

* et le long de ce parcours créer et aménager des équipements de propriété communale : espaces verts, jeu de boules, bancs de repos, trottoirs, stationnements publics et gratuits, abris piétons, enfouissement réseaux secs et création réseaux d'eaux pluviales, d'eau potable, d'assainissement.

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide financière auprès du Département, le montant total des travaux s'élevant à 1 093 500 € H.T.

Le conseil Municipal
Après en avoir délibéré

- DECIDE de solliciter une aide financière auprès du Département
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents concernant ces demandes.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

COMMUNE DE JAUSIERS
Maire
15/04/15
15/04/15
Lucien Gilly

Le Maire,
L. GILLY

DELIBERATION**Séance du 23 Mars 2015****OBJET : COMMUNE DE JAUSIERS - PROGRAMME D'ENSEMBLE D'AMENAGEMENT
ET D'EQUIPEMENT URBAIN COHERENT : DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DE LA REGION**

L'an Deux Mil quinze et le vingt trois mars à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien GILLY, Maire

PRESENTS : COLLOMB Stéphane, STUPNICKI Josiane, REBATTU Paul, BURLET Francine, CAMARA Charles, FORTOUL Jacques, FORTOUL Michel, FREDENUCCI Sandrine, PELLOUX Jacques

ABSENTS : BISIAUX Bernard, BOURGEOIS Valérie (procuration à STUPNICKI Josiane), DE LIMA Stéphanie, DUMONT Christian (procuration à GILLY Lucien), RICAUD Bénédicte,.

Monsieur le Maire expose le projet d'aménagement d'ensemble du village destiné à améliorer le cadre de vie des habitants.

Il s'agit de relier de manière continue par un chemin piétonnier, accessible aux personnes à mobilité réduite et aux cyclistes :

* l'Est où se trouve la place principale (Arnaudville) avec accès direct à la future zone d'habitations seniors

* l'Ouest où se trouvent hôtels, restaurants, accès à la maison des produits de pays, l'hôpital, la maison des jeunes, la crèche halte - garderie en passant par le coeur de la commune,

* et le long de ce parcours créer et aménager des équipements de propriété communale : espaces verts, jeu de boules, bancs de repos, trottoirs, stationnements publics et gratuits, abris piétons, enfouissement réseaux secs et création réseaux d'eaux pluviales, d'eau potable, d'assainissement.

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide financière auprès de la Région, le montant total des travaux s'élevant à 1 093 500€ H.T.

Le conseil Municipal
Après en avoir délibéré

- DECIDE de solliciter une aide financière auprès de la Région
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents concernant ces demandes.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

15/04/15
15/04/15
EXACT

Le Maire,
L. GILLY

DELIBERATION**Séance du 23 Mars 2015****OBJET : COMMUNE DE JAUSIERS - PROGRAMME D'ENSEMBLE D'AMENAGEMENT
ET D'EQUIPEMENT URBAIN COHERENT : DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DE L'ETAT**

L'an Deux Mil quinze et le vingt trois mars à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien GILLY, Maire

PRESENTS : COLLOMB Stéphane, STUPNICKI Josiane, REBATTU Paul, BURLET Francine, CAMARA Charles, FORTOUL Jacques, FORTOUL Michel, FREDENUCCI Sandrine, PELLOUX Jacques

ABSENTS : BISIAUX Bernard, BOURGEOIS Valérie (procuration à STUPNICKI Josiane), DE LIMA Stéphanie, DUMONT Christian (procuration à GILLY Lucien), RICAUD Bénédicte,.

Monsieur le Maire expose le projet d'aménagement d'ensemble du village destiné à améliorer le cadre de vie des habitants.

Il s'agit de relier de manière continue par un chemin piétonnier, accessible aux personnes à mobilité réduite et aux cyclistes :

* l'Est où se trouve la place principale (Arnaudville) avec accès direct à la future zone d'habitations seniors

* l'Ouest où se trouvent hôtels, restaurants, accès à la maison des produits de pays, l'hôpital, la maison des jeunes, la crèche halte - garderie en passant par le coeur de la commune,

* et le long de ce parcours créer et aménager des équipements de propriété communale : espaces verts, jeu de boules, bancs de repos, trottoirs, stationnements publics et gratuits, abris piétons, enfouissement réseaux secs ,et création réseaux d'eaux pluviales, d'eau potable, d'assainissement.

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide financière auprès de l'Etat, le montant total des travaux s'élevant à 1 093 500 € H.T.

Le conseil Municipal
Après en avoir délibéré

- DECIDE de solliciter une aide financière auprès de l'Etat
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents concernant ces demandes.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
L. GILLY



DELIBERATION**Séance du 23 Mars 2015****OBJET : JAUSIERS - ZONE DE LOISIRS - PARCOURS SPORTIF ZONE DE LOISIRS**

L'an Deux Mil quinze et le vingt trois mars à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien GILLY, Maire

PRESENTS : COLLOMB Stéphane, STUPNICKI Josiane, REBATTU Paul, BURLET Francine, CAMARA Charles, FORTOUL Jacques, FORTOUL Michel, FREDENUCCI Sandrine, PELLOUX Jacques

ABSENTS : BISIAUX Bernard, BOURGEOIS Valérie (procuration à STUPNICKI Josiane), DE LIMA Stéphanie, DUMONT Christian (procuration à GILLY Lucien), RICAUD Bénédicte,.

Monsieur le Maire rappelle que le plan d'eau est un atout important pour Jausiers et le seul de la Vallée de l'Ubaye.

La Municipalité a à sa charge le fonctionnement et les investissements de ce site .

Le Maire propose d'inscrire au budget 2015 l'acquisition d'équipement sportif comprenant un parcours sportif avec 6 ateliers fitness et la reprise des 2 terrains de tennis qui ne sont plus praticables.

Le montant total de ces investissements est de 19 713 € H.T., soit 23 655.60 € TTC.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le Conseil Régional et le Conseil Général dans le cadre des équipements touristiques et sportifs, ainsi que l'Agence Régionale de Santé PACA dans le cadre " sport, santé, bien-être " au taux maximum.

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal

- SOLLICITE du Conseil Régional et du Conseil Général dans le cadre des équipements touristiques une aide financière au taux maximum
- SOLLICITE de l'Agence Régionale de Santé (PACA) dans le cadre " sport, santé, bien-être une aide financière au taux maximum
- PRECISE que les sommes seront inscrites au budget 2015,
- AUTORISE le Maire à signer les documents concernant ces dossiers.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
L. GILLY

A blue circular stamp from the 'MAIRIE DE JAUSIERS' is visible, with a handwritten signature in black ink over it. The stamp contains the text 'MAIRIE DE JAUSIERS' and 'Monsieur Lucien Gilly Maire'.

DELIBERATION

Séance du 23 Mars 2015

OBJET : COMMUNE DE JAUSIERS - MODIFICATION NOMBRE DE DELEGUES DE L'ASSOCIATION VIVRE JEUNE A JAUSIERS

L'an Deux Mil quinze et le vingt trois mars à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien GILLY, Maire

PRESENTS : COLLOMB Stéphane, STUPNICKI Josiane, REBATTU Paul, BURLET Francine, CAMARA Charles, FORTOUL Jacques, FORTOUL Michel, FREDENUCCI Sandrine, PELLOUX Jacques

ABSENTS : BISIAUX Bernard, BOURGEOIS Valérie (procuration à STUPNICKI Josiane), DE LIMA Stéphanie, DUMONT Christian (procuration à GILLY Lucien), RICAUD Bénédicte,.

Le Maire fait part de la demande de Monsieur COLLOMB Stéphane, Premier Adjoint au Maire, délégué auprès de l'association Vivre Jeune à Jausiers, de retirer sa délégation auprès de cette association.

Monsieur Stéphane COLLOMB quitte la séance.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'accepter cette demande.

Le Conseil Municipal

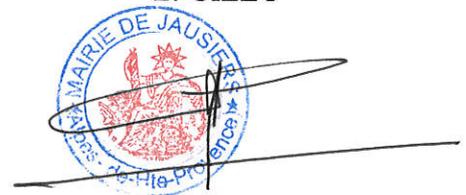
Après en avoir délibéré,

ACCEPTE que Monsieur COLLOMB Stéphane ne soit plus délégué auprès de l'association Vivre Jeune a Jausiers en tant que représentant de la Commune.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Faint handwritten notes and stamps, including "1404/15" and "15/04/15".

Le Maire,
L. GILLY



DÉLIBÉRATION**Séance du 23 Mars 2015****OBJET : COMMUNE DE JAUSIERS – 20 ANS DE JUMELAGE
JAUSIERS /ARNAUVILLE / 1805 – 1995 – 2015**

L'an Deux Mil quinze et le vingt trois mars à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien GILLY, Maire

PRÉSENTS : COLLOMB Stéphane, STUPNICKI Josiane, REBATTU Paul, BURLET Francine, CAMARA Charles, FORTOUL Jacques, FORTOUL Michel, FREDENUCCI Sandrine, PELLOUX Jacques,

ABSENTS : BISIAUX Bernard, BOURGEOIS Valérie (procuration à STUPNICKI Josiane), DE LIMA Stéphanie, DUMONT Christian (procuration à GILLY Lucien), RICAUD Bénédicte,

En séance du conseil municipal du 30 septembre 1995, la commune a décidé de se jumeler avec Arnaudville – Louisiane – Etats Unis.

Pour l'anniversaire des 20 ans du jumelage, Monsieur Le Maire propose de célébrer cet événement.

Ces rencontres seront l'occasion de renouer et consolider l'amitié qui nous lie avec nos cousins américains au travers de plusieurs célébrations, conférences, concerts, expositions ... avec la venue de Séola Arnaud, Mavis Frudge et d'autres descendants de Jacques Arnaud et de Kathy Richards, Maire d'Arnaudville.

Ces manifestations auront lieu du 27 juin au 5 juillet 2015.

Ce rendez-vous mettra en lumière les aventuriers des habitants de L'Ubac et des Jausierois partis à la conquête commerciale de la nouvelle France.

Plan de financement prévisionnel :

Partenaires	Taux de Participation (%)	Montant HT (euros)
Région PACA	30	5791,8
Conseil Général 04	20	3861,2
Autres partenaires	10	1930,6
Autofinancement	40	7722,4
Total	100	19306

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré

ACCEPTE, que soit célébré et organisé du 27 juin au 5 juillet 2015, les 20 ans du Jumelage entre
Jausiers et Arnaudville,

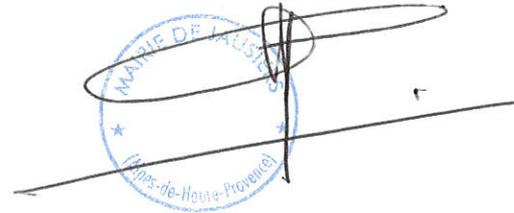
SOLLICITE, la Région, le Conseil Général et d'autres partenaires pour des demandes d'aides
financières,

AUTORISE, Monsieur Le Maire à signer tous les documents afférents à ces manifestations.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus

15/06/15
15/06/15
CERTIFIÉ EXACT

Le Maire,
Lucien GILLY



DELIBERATION**Séance du 23 Mars 2015****OBJET : AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT ET DU RENDEMENT DE LA CHUTE HYDRO-ELECTRIQUE DES MATS.**

L'an Deux Mil quinze et le vingt trois mars à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien GILLY, Maire

PRESENTS : COLLOMB Stéphane, STUPNICKI Josiane, REBATTU Paul, BURLET Francine, CAMARA Charles, FORTOUL Jacques, FORTOUL Michel, FREDENUCCI Sandrine, PELLOUX Jacques

ABSENTS : BISIAUX Bernard, BOURGEOIS Valérie (procuration à STUPNICKI Josiane), DE LIMA Stéphanie, DUMONT Christian (procuration à GILLY Lucien), RICAUD Bénédicte,.

La Commune de Jausiers dispose d'une chute hydro-électrique des Mâts produisant de l'électricité. Il y a lieu de valoriser au mieux cette énergie et de conduire au mieux son entretien et son fonctionnement.

Il s'avère possible d'installer une deuxième turbine de 400 KW couplée en parallèle sur celle de 2 400 KW installée actuellement afin

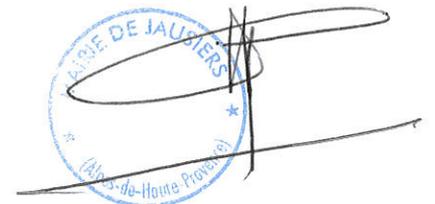
- d'assurer une continuité de production en cas de faible débit d'eau autorisé et pendant les périodes d'entretien qui sont toujours choisies lors de faibles hydrologies en installant une turbine de 400 KW.
- de profiter pour cette turbine de 400 KW du contrat H07 avec obligation d'achat et prix garantis par EDF

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- d'installer une petite turbine de 400 KW en parallèle de la turbine de 2 400 KW dans le cadre du contrat H07
- de faire une étude de faisabilité sur ce projet dans ce contexte.
- charge le Maire de faire toutes les démarches avec les administrations, EDF et ERDF.
- autorise le Maire à signer les documents concernant ce dossier.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
L. GILLY



11/06/2015
15/06/15
EXACT

DELIBERATION

Séance du 23 Mars 2015

OBJET : COMMUNE DE JAUSIERS - EXERCICE 2015 - AFFECTATION DES RESULTATS - BUDGET CAISSE DES ECOLES

L'an Deux Mil quinze et le vingt trois mars à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien GILLY, Maire

PRESENTS : COLLOMB Stéphane, STUPNICKI Josiane, REBATTU Paul, BURLET Francine, CAMARA Charles, FORTOUL Jacques, FORTOUL Michel, FREDENUCCI Sandrine, PELLOUX Jacques

ABSENTS : BISIAUX Bernard, BOURGEOIS Valérie (procuration à STUPNICKI Josiane), DE LIMA Stéphanie, DUMONT Christian (procuration à GILLY Lucien), RICAUD Bénédicte,.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014 suivant les résultats

CA 2014	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes exercice	4 839.74		4 839.74
Dépenses exercice	5 093.02		5 093.02
Résultat exercice	- 253.28		- 253.28
Report 2013	260.26		260.26
Résultat de clôture 2014	6,98		6.98
Affectation 1068	0		0
Report pour budget 2015	6.98		6.98

Constatant que le compte administratif présente un excédent d'exploitation de 6.98 Euro

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Excédent d'exploitation : 6.98 Euro

en section d'investissement (compte 1068) : 0

en excédent reporté en fonctionnement (compte 002) : 6.98 Euro

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
L. GILLY



1/04/2015
15/04/2015
EXACT

DELIBERATION

Séance du 23 Mars 2015

OBJET : COMMUNE DE JAUSIERS - EXERCICE 2015 - AFFECTATION DES RESULTATS - BUDGET ZONE DE LOISIRS

L'an Deux Mil quinze et le vingt trois mars à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien GILLY, Maire

PRESENTS : COLLOMB Stéphane, STUPNICKI Josiane, REBATTU Paul, BURLET Francine, CAMARA Charles, FORTOUL Jacques, FORTOUL Michel, FREDENUCCI Sandrine, PELLOUX Jacques

ABSENTS : BISIAUX Bernard, BOURGEOIS Valérie (procuration à STUPNICKI Josiane), DE LIMA Stéphanie, DUMONT Christian (procuration à GILLY Lucien), RICAUD Bénédicte.,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014 suivant les résultats

CA 2014	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes exercice	71 303.99	34 364.60	105 668.59
Dépenses exercice	63 200.61	36 635.60	99 836.21
Résultat exercice	8 103.38	- 2 271.00	5 832.38
Report 2013	69 580.85	- 33 964.60	
Affectation 1068 de 2013	33 964.60		
Résultat de clôture 2014	43 719.63	- 36 235.60	7 484.03
Affectation 1068	36 235.60		
Report pour budget 2015	7 484.03	- 36 235.60	

Constatant que le compte administratif présente un excédent d'exploitation de 43 719.63 €uro

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Excédent d'exploitation : 43 719.63 €uro

en section d'investissement (compte 1068) : 36 235.60 €uro

en excédent reporté en fonctionnement (compte 002) : 7 484.03 €uro

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
L. GILLY



DELIBERATION

Séance du 23 Mars 2015

OBJET : COMMUNE DE JAUSIERS - EXERCICE 2015 - AFFECTATION DES RESULTATS - BUDGET SEA

L'an Deux Mil quinze et le vingt trois mars à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien GILLY, Maire

PRESENTS : COLLOMB Stéphane, STUPNICKI Josiane, REBATTU Paul, BURLET Francine, CAMARA Charles, FORTOUL Jacques, FORTOUL Michel, FREDENUCCI Sandrine, PELLOUX Jacques

ABSENTS : BISIAUX Bernard, BOURGEOIS Valérie (procuration à STUPNICKI Josiane), DE LIMA Stéphanie, DUMONT Christian (procuration à GILLY Lucien), RICAUD Bénédicte,.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014 suivant les résultats

CA 2014	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes exercice	1 190 316.44	563 371.59	1 753 688.03
Dépenses exercice	1 097 734.61	222 313.50	1 320 048.11
Résultat exercice	92 581.83	341 058.09	433 639.92
Report 2013	1 299 356.01	- 460 825.04	
Affectation 1068 de 2013	460 825.04		
Résultat de clôture 2014	931 112.80	- 119 766.95	811 345.85
Affectation 1068	119 766.95		
Report pour budget 2015	811 345.85	- 119 766.95	

Constatant que le compte administratif présente un excédent d'exploitation de 931 112.80 Euro

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Excédent d'exploitation : 931 112.80 Euro

en section d'investissement (compte 1068) : 119 766.95 Euro

en excédent reporté en fonctionnement (compte 002) : 811 345.85 Euro

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
L. GILLY



DELIBERATION

Séance du 23 Mars 2015

OBJET : COMMUNE DE JAUSIERS - EXERCICE 2015 - AFFECTATION DES RESULTATS - BUDGET GENERAL

L'an Deux Mil quinze et le vingt trois mars à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien GILLY, Maire

PRESENTS : COLLOMB Stéphane, STUPNICKI Josiane, REBATTU Paul, BURLET Francine, CAMARA Charles, FORTOUL Jacques, FORTOUL Michel, FREDENUCCI Sandrine, PELLOUX Jacques

ABSENTS : BISIAUX Bernard, BOURGEOIS Valérie (procuration à STUPNICKI Josiane), DE LIMA Stéphanie, DUMONT Christian (procuration à GILLY Lucien), RICAUD Bénédicte,.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2014 suivant les résultats

CA 2014	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes exercice	2 578 619.77	2 122 063.50	4 700 683.27
Dépenses exercice	1 883 518.63	1 280 126.48	3 163 645.11
Résultat exercice	695 101.14	841 937.02	1 537 038.16
Report 2013	1 274 933.23	- 1 334 041.11	- 59 107.88
Affectation 1068 de 2013	1 274 923.23		
Résultat de clôture	695 101.14	- 492 104.09	202 997.05
Affectation 1068	607 104.09		
Report pour budget 2015	87 997.05	- 492 104.09	

Constatant que le compte administratif présente un excédent d'exploitation de 695 101.14 Euro

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Excédent d'exploitation : 695 101.14 Euro

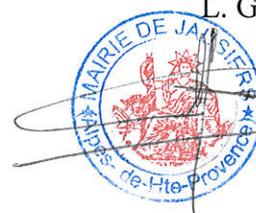
Reste à reporter investissement : 115 000 Euro

en section d'investissement (compte 1068) : 607 104.09 Euro

en excédent reporté en fonctionnement (compte 002) : 87 997.05 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
L. GILLY



DELIBERATION

Séance du 23 Mars 2015

**OBJET : COMMUNE DE JAUSIERS - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION
2014**

L'an Deux Mil quinze et le vingt trois mars à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien GILLY, Maire

PRESENTS : COLLOMB Stéphane, STUPNICKI Josiane, REBATTU Paul, BURLET Francine, CAMARA Charles, FORTOUL Jacques, FORTOUL Michel, FREDENUCCI Sandrine, PELLOUX Jacques

ABSENTS : BISIAUX Bernard, BOURGEOIS Valérie (procuration à STUPNICKI Josiane), DE LIMA Stéphanie, DUMONT Christian (procuration à GILLY Lucien), RICAUD Bénédicte,.

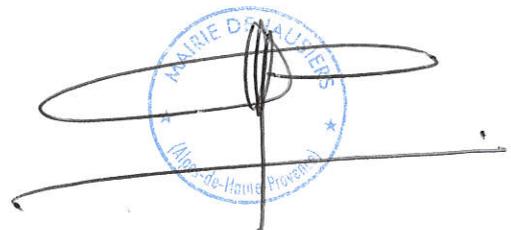
Le Conseil Municipal

Après l'exposé de Monsieur Jacques PELLOUX, préposé aux finances,

APPROUVE le résultat de chaque compte de gestion présenté par le Receveur Municipal pour l'exercice 2014

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
L. GILLY



COMMUNE DE JAUSIERS
Mairie de Jausiers
106/2015
15/06/2015
M. GILLY

DELIBERATION

Séance du 23 Mars 2015

OBJET : COMMUNE DE JAUSIERS - APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS
- EXERCICE 2014

L'an Deux Mil quinze et le vingt trois mars à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien GILLY, Maire

PRESENTS : COLLOMB Stéphane, STUPNICKI Josiane, REBATTU Paul, BURLET Francine, CAMARA Charles, FORTOUL Jacques, FORTOUL Michel, FREDENUCCI Sandrine, PELLOUX Jacques

ABSENTS : BISIAUX Bernard, BOURGEOIS Valérie (procuration à STUPNICKI Josiane), DE LIMA Stéphanie, DUMONT Christian (procuration à GILLY Lucien), RICAUD Bénédicte.,

Le Conseil Municipal

Après l'exposé de Jacques PELLOUX, préposé aux finances,
Monsieur COLLOMB a été élu Président de séance pour le vote des comptes administratifs 2014
Monsieur le Maire quitte la séance afin que l'assemblée délibère sur la gestion 2014
- approuve le résultat de chaque compte administratif pour l'exercice 2014 :

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2014	+	695 101.14
Report 2013		0
Résultat cumulé	+	695 101.14

Investissement

Résultat de l'exercice 2014	+	841 937.02
Report 2013	-	1 334 041.11
Résultat cumulé	-	492 104.09

BUDGET SEA

Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2014	+	92 581.83
Report 2013	+	838 530.97
Résultat cumulé	+	931 112.80

Investissement

Résultat de l'exercice 2014	+	341 058.09
Report 2013	-	460 825.04
Résultat cumulé	-	119 766.95

BUDGET ZONE DE LOISIRS

Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2014	+	8 103.38
Report 2013	+	35 616.25
Résultat cumulé	+	43 719.63

Investissement

Résultat de l'exercice 2014	-	2 271.00
Report 2013	-	33 964.60
Résultat cumulé	-	36 235.60

BUDGET CAISSE DES ECOLES

Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2014	-	235.28
Report 2013	+	260.26
Résultat cumulé	+	6.98

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
L. GILLY



[Signature]
PAR DÉLÉGATION DU MAIRE

[Faint stamp]
Date: 1/06/2015
Date: 15/04/2015
GILLY EXOCT

Le Conseil Municipal de Jausiers réuni le 23 Mars 2015 sous la présidence de Monsieur Lucien GILLY, Maire, APPROUVE DEFINITIVEMENT les décisions prises dans la séance précédente du 22 Janvier 2015 dont la liste est répertoriée ci-après, et qui sont collées au registre

Etaient présents :

COLLOMB Stéphane, RICAUD Bénédicte, STUPNICKI Josiane, REBATTU Paul, BISIAUX Bernard, BOURGEOIS Valérie, BURLET Francine, CAMARA Charles, FORTOUL Jacques , PELLOUX Jacques

NUMERO	OBJET	DEPOT	AFFICHAGE
2015 - 01	projet logement personnes âgées - études d'opportunité et de faisabilité	28/01/15	6/02/15
2015 - 02	Etude de faisabilité projet crèche	28/01/15	6/02/15
2015 - 03	Diagnostic et travaux église St Nicolas de Myre - mission maîtrise d'oeuvre	28/01/15	6/02/15
2015 - 04	Captage Lans	28/01/15	6/02/15
2015 - 05	Zone de loisirs de Siguret - bail location restaurant bar	28/01/15	6/02/15
2015 - 06	Convention temporaire d'utilisation du domaine public pour l'exploitation d'un télésiège nautique dans la zone de loisirs de Siguret	28/01/15	6/02/15
2015 - 07	Torrent d'Abriès - prise d'eau des Sagnes et prise d'eau dite d'Abriès restauration de la continuité écologique	28/01/15	6/02/15
2015 - 08	Demande de subvention DETR 2015 - Travaux de réhabilitation Gendarmerie	28/01/15	6/02/15
2015 - 09	PLU - nomination cabinet d'études - avenant	28/01/15	6/02/15
2015 - 10	Motion relative à la ligne ferroviaire du Val de Durance	28/01/15	6/02/15
2015 - 11	Location d'un atelier artisanal à l'entreprise l'écureuil	28/01/15	6/02/15
2015 - 12	Déclaration de clôture et permis de démolir	30/01/15	6/02/15
2015 - 13	Nomination cabinet d'études - avenant	30/01/15	6/02/15
2015 - 04	Modification simplifiée N° 5 du PLU	30/01/15	6/02/15

Les Membres présents,

Le Président